



Le Pacte Environnemental

Un engagement des acteurs politiques du Mali

Dans le souci constant de faire de la gestion de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et des questions du développement durable, l'une des priorités de l'action des futurs gouvernants, le réseau des organisations de la société civile malienne intervenant dans le domaine de l'environnement, les changements climatiques et le développement durable dénommé « Reso-Climat Mali », a entrepris dans la mouvance de l'élection présidentielle du 28 juillet 2013, une initiative citoyenne dénommée « Pacte Environnemental ».

Le pacte environnemental est un engagement moral entre les citoyens Maliens et les décideurs (actuels et Aspirants) de la gouvernance du pays. Cet engagement contractuel s'inscrit dans la dynamique de changement voulu et s'expliquant par les derniers événements, résultats de plusieurs décennies de mauvaise gouvernance. Désormais, le Président de la République du Mali prendra publiquement l'engagement à travers la signature du pacte à faire de la gestion de l'environnement et du développement durable une priorité d'action gouvernementale.

En effet, **« promouvoir un environnement sain pour un développement durable, viable et équitable pour tous au Mali »** exige la prise en compte des contraintes écologiques et climatiques dans les politiques, programmes et projets de développement.

De ce fait, la doctrine dominante du développement vue seulement sous l'angle de la croissance économique doit être repensée, car l'urgence déjà en épée de Damoclès sur nos têtes est annoncée par les experts. Elle s'appelle : changements climatiques, extinction des espèces, épuisement des ressources naturelles, contamination de l'eau, pollution, maladies émergentes, instabilité sécuritaire et institutionnelle etc. Ignorer l'impératif environnemental ou le traiter à la marge équivaldrait à laisser les problèmes sociaux s'accumuler et s'aggraver.

L'avenir de ce pays nous importe et dépend entièrement de ce que nous voudrions qu'il soit. Soit nous décidons d'entreprendre sérieusement le changement auquel la réalité nous contraint, soit nous subissons ces chocs de plein fouet et nous installerons dans une situation de course poursuite sans fin. Dans cette démarche, l'objectif est de contribuer à la promotion d'un environnement sain pour un développement durable, viable et équitable pour tous au Mali.

Le pacte environnemental est un livret de 17 pages, énumérant dix principes qui touchent les secteurs comme : l'économie, l'énergie, l'agriculture, l'aménagement du territoire, le contrôle des pollutions et des nuisances, le pollueur payeur, la biodiversité, la santé, la recherche et la politique nationale et internationale. Il est également composé de deux recommandations. Ce document est

un instrument efficace de gestion de notre environnement, donc de la promotion du développement durable.



Présidium de la Cérémonie de lancement du pacte environnemental

Après un long processus, le Reso-climat Mali peut dire sans risque de se tromper qu'il a gagné un pari. Le pacte environnemental est aujourd'hui une référence au Mali et dans la sous région. Jamais une organisation de la société civile malienne n'a fait autant d'exploits par la création d'un cadre de gouvernance nouveau plus participatif.

En rappel du processus, le pacte environnemental a été officiellement lancé, le jeudi 13 juin 2013, au Centre international de conférences de Bamako (CICB). Après cette étape charnière, le Reso-climat Mali s'est engagé à faire signer le document par tous les candidats déclarés à l'élection présidentielle. Cette épreuve ultime et plus difficile du processus s'est déroulée du 12 juillet au 23 juillet 2013. A l'issue de laquelle, 23 sur les 27 candidats en lice pour le fauteuil présidentielle ont apposé leur signature au bas de la pétition du pacte environnemental. C'est ainsi que, le Reso-climat Mali organisa, le 25 juillet 2013, une soirée Gala dénommée « Nuit Citoyenne » pour prendre en témoin l'opinion nationale et internationale sur l'engagement des acteurs politiques de notre pays à faire de la gestion de l'environnement et des questions du développement durable une priorité.

Le pacte environnemental a été signé respectivement par : Moussa Mara, Yèlema ; Ibrahim Boubacar Keïta, RPM ; Youssouf Cissé, indépendant ; Siaka Diarra, UFD ; Ahmed Sow, RTD ; Modibo Sidibé, FARE ; Dramane Dembélé, Adema ; Alhouseini Abba Maïga, PANFRIK ; Cheick Keïta, UDA ; Niankoro Yhé Samaké, PACP ; Konimba Sidibé, Modéc ; Mamdou B. Sangaré, CDS ; Mountaga C. Tall, CNID FYT ; Choguel K. Maïga, MPR ; Cissé Aïchata Haïdara, Chato 2013 indépendant; Jeamille Bittar, UMAM ; Soumaïla Cissé, URD ; Cheick Boucadary Traoré, CARE ; Sibiry Coumaré, SIRA ; Housseini Guindo, CODEM ; Ousmane Ben Fana Traoré, PCR ; Racine Thiam, CAP et Zoumana Sacko, CNAS-Faso Hèrè.

En amont, le Reso-climat Mali a gagné un pari dans le processus de la mise en œuvre du pacte environnemental, cependant, le défi reste son application par le Président de la République du Mali et le suivi de la démarche par les initiateurs.



Vue de la soirée Gala « nuit citoyenne »